

FICHE INTENDANCE 2017-2018
A REMPLIR OBLIGATOIREMENT

Editer obligatoirement une attestation de restauration scolaire



Si vous êtes allocataire CAF

1. Vous avez reçu un courrier Région/Caf accompagné de l'attestation de restauration scolaire 2017-2018 à remettre à l'établissement.

2. Si vous n'avez pas reçu ce courrier, vous devez vous procurer l'attestation de paiement de la Caf mentionnant votre quotient familial soit :



Bornes disponibles
dans les CAF



<http://www.MaCaf.fr>
Mon compte



Via l'application
Smartphone Caf

Si vous n'êtes pas allocataire CAF



Une **calculette** accessible sur le site Région ile de France vous permet de calculer votre quotient familial et d'éditer l'attestation de restauration scolaire.

<http://www.iledefrance.fr/equitables>

Agraffer obligatoirement les pièces suivantes

- Photocopie du dernier avis d'imposition
- Photocopie du livret de famille
- Photocopie des prestations familiales (autres que caf, exemple : SNCF - RATP)

Une grille de tarifs applicable dans tous les lycées

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
Tranche QF	≤ 183	≤ 353	≤ 518	≤ 689	≤ 874	≤ 1078	≤ 1333	≤ 1689	≤ 2388	> 2388
Tarifs	1.50 €	1.70 €	1.90 €	2.10 €	2.30 €	2.50 €	2.70 €	3.00 €	3.50 €	4.00 €

Photo Récente
à agraffer

ANNEE SCOLAIRE 2017-2018

ELEVE :

Nom & Prénom :

Classe :

Adresse :

Téléphone :

Responsable légal :

Nom & Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

**Agraffer un IBAN (RIB) obligatoirement
Celui du responsable financier**

Je m'engage à respecter le règlement consultable sur:
<http://lyceerobertschuman-charenton.fr>

Date :
Signature de l'élève

Signature du responsable légal